



30 années au service de la presse locale

Interview de Jacques Boujou,
correspondant local de Sud
Ouest sur la commune de
La Force.

P:2



Municipales : Tout le monde peut-il voter ?

P:3

Face aux
ados :
la bataille
des clichés

P:4

Editorial

Agora (n.f.) "A d'abord désigné, dans la Grèce antique, une réunion de citoyens, ainsi que l'espace public où celle-ci a lieu. À l'époque contemporaine, le terme est aussi utilisé pour désigner des lieux de discussions." L'Agora, c'est le nom du bâtiment qui abrite notre journal à la Fondation John Bost mais c'est aussi la représentation de notre démarche. Passionnés d'écriture, patients et résidents enthousiastes, nous formons une équipe de vrais journalistes citoyens. Ce journal a été créé au sein de l'atelier média, un espace qui nous permet de nous évader, nous rapprocher de la vie active et d'être des citoyens comme les autres. Il est essentiel de valoriser nos compétences en menant des projets hors les murs.

Dans ce journal, vous découvrirez notre vision de l'actualité, des sujets qui nous touchent. C'est notre manière de développer notre esprit critique. Dans ce tout premier numéro, nous avons créé plusieurs rubriques : interview, sujet d'actualité, battle de clichés, coups de cœur littérature et musique et la Fondation en images avec des sujets qui nous touchent et des articles qui parlent de nous. Nous espérons que vous prendrez plaisir à découvrir ce premier numéro de l'Agora News. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du journal

Interview

Jacques, correspondant local de presse depuis 30 ans

À la Fondation, nous connaissons tous, de près ou de loin, Jacques Boujou. Pour certains d'entre nous, il restera notre professeur passionné d'histoire, pour d'autres, il est le "Monsieur Infos" de La Force. Pour tous, c'est celui qui fait briller la Fondation à travers ses photos et ses articles. C'est pourquoi nous avons décidé d'inverser les rôles et d'interviewer à notre tour notre correspondant local de presse.

La rédaction : Où exercez-vous votre activité ?

Jacques Boujou : Sur le canton de La Force, mais uniquement sur les communes, rive droite de la Dordogne : La Force, Saint-Pierre d'Eyraud, Le Fleix, Prigonrieux et puis les petites communes qui sont dans la forêt à l'arrière de La Force.

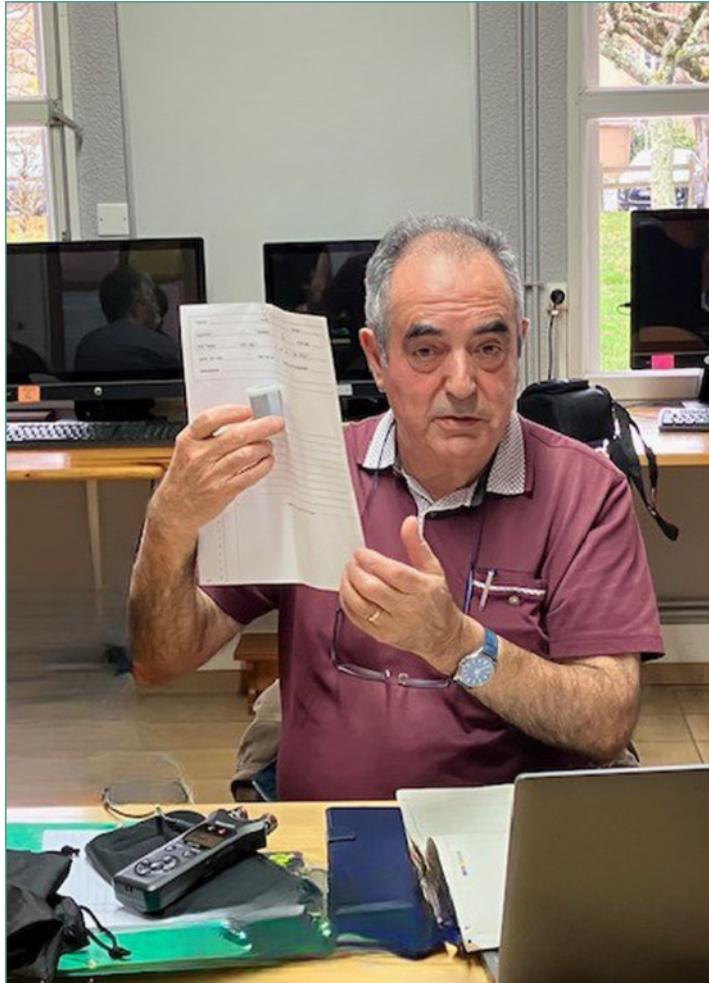
En quoi consiste votre activité ?

J'essaie de relayer l'information locale. C'est-à-dire lorsqu'il y a un événement, je ne sais pas s'il faut annoncer par exemple un loto, un concours de belote, une assemblée générale d'associations et bien en général, j'essaie d'envoyer ça au journal.

"Lorsque j'ai commencé, le journal n'avait pas d'ordinateur"

Comment vous est venue l'idée d'être correspondant local de presse ?

En fait l'idée ne m'est pas venue. J'ai toujours aimé écrire. Lorsque je suis arrivé à La Force, il y a 50 ans, j'ai travaillé à la maison familiale et rurale. J'étais formateur. Et



Autrefois, Jacques Boujou envoyait ses pellicules photos par courrier à la rédaction de Sud Ouest. Aujourd'hui, tout est numérique. Photo : Sophie.

j'écrivais des petits papiers que je remettais aux correspondants de l'époque, Maurice Chignac. Et lorsqu'il est parti à la retraite, il m'a dit est-ce que tu veux prendre ma place ? J'ai accepté. Et l'aventure dure depuis 30 ans.

Comment trouvez-vous vos informations ?

Je suis souvent contacté par les gens, eux-mêmes et puis il y a le PanneauPocket. Ça me permet de trouver des sujets et ensuite de les développer.

Quel matériel utilisez-vous ?

Le matériel de base, c'est l'appareil photo puisque je prends des photos de la plupart des

événements. Et les autres outils qui ne me quittent jamais sont un petit carnet et un crayon que j'ai toujours sur moi. Ensuite, j'ai l'ordinateur, à la maison, pour envoyer mes articles et mes photos à Sud Ouest à Périgueux.

"Ça peut être très compliqué"

Comment la fonction de correspondant de presse a évolué ?

Lorsque j'ai commencé, le journal n'avait pas encore d'ordinateur, donc on envoyait une pellicule photo, lorsqu'elle était complète, avec le texte, par La

Poste. Ensuite, on a utilisé le numérique, avec les ordinateurs. Et aujourd'hui, il y a beaucoup de concurrents, il y a notamment les réseaux. Donc tout ça évidemment, ça diffuse de l'information en quantité et en continu. Et puis les correspondants doivent mettre autant d'informations qu'hier mais en moins de caractères. Il y a des masses d'informations qui circulent et on ne peut pas tout développer.

Comment êtes-vous rémunéré ?

D'abord, quand on devient correspondant, le journal nous dit, ce n'est pas un métier. Ça veut dire qu'il ne faut pas compter vivre avec la paye du journal. C'est de l'argent de poche.

Que faut-il pour être correspondant ?

Il faut aimer l'écriture, rencontrer les gens.

Quel est le sujet qui vous a le plus marqué ?

Je ne sais pas, par contre, quand il y a un fait divers, je ne traite pas le sujet moi-même. J'alerte le journal. Parfois on me demande de prendre une photo mais ça peut être très compliqué et d'autant plus si je connais les gens concernés.

Est-ce qu'un correspondant est libre d'arrêter à tout moment ?

Oui. Il n'y a pas de contrat de travail entre le journal et le correspondant.

Est-ce que vous arrêterez un jour ?

Parfois, je m'interroge.

Propos recueillis par la rédaction et retrançis par Céline, Michel, Laurent et Stéphane

Citoyenneté Elections : est-ce que tout le monde peut voter ?



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Mais tout le monde peut-il réellement voter ? Qu'en est-il des personnes en situation de handicap ?

Les élections municipales en France sont un moment essentiel dans la démocratie locale car elles permettent aux habitants de choisir le gouvernement de leurs communes.

Le droit de vote est universel pour toutes les personnes majeures et inscrites sur les listes électorales.

Mais depuis plusieurs années, le droit de vote est plus accessible grâce à l'apparition de certaines lois. Selon la loi du 11 février 2005, les bureaux de vote se doivent d'être accessibles, de disposer d'un isoloir suffisamment large pour accueillir une personne en fauteuil et offrir la possibilité pour la personne de se faire accompagner.

Des avancées pour plus d'égalité

Une autre avancée a eu lieu avec la loi du 23 mars 2019 qui a permis aux personnes sous tutelle d'avoir le droit de vote ce qui permet plus d'égalité citoyenne.



Photo d'illustration - générée par IA

Enfin, depuis 2002, les candidats doivent obligatoirement rédiger les documents de leur campagnes en FALC (facile à lire et à comprendre) pour rendre leur compréhension plus accessible.

Ces évolutions montrent une volonté d'inclure tous les citoyens dans la vie démocratique.

Vincent, Daniel, Valentin

Témoignages des auteurs

Valentin : "J'ai voté aux différentes élections qui existent, présidentielles, municipales ainsi qu'aux européennes. J'ai regardé le programmes des candidats, avant de voter. Pour moi, c'est important de voter car c'est un droit civique."

Daniel : "Avoir le droit de voter me donne le sentiment d'être libre de choisir, de pouvoir faire comme tout le monde et d'être un citoyen qui remplit son devoir civique."

Vincent : "Cela fait plusieurs années que je vote, je trouve que c'est important pour moi de participer à l'élection du gouvernement de mon pays."



Littérature Le choix de Laurence

Ce mois-ci je vous conseille la lecture du dernier livre de Mounia Moalla. Elle exerce à la pharmacie de la Fondation John Bost depuis deux ans et est aussi professeure de yoga et yogathérapie. C'est dans ce cadre-là que je l'ai rencontrée. Pionnière de l'intégration du yoga thérapeutique en France, elle vient de publier "Traité de



yogathérapie". Elle y présente le yoga sous un angle scientifique et thérapeutique pour sortir des clichés. On y parle santé mentale, maladies chroniques et santé de la femme. Mounia Moalla donne des séances de yoga dans les pavillons mais propose aussi des consultations ouvertes à tous au centre de santé de la Fondation.

Laurence

Traité de yogathérapie. Des fondamentaux à la santé moderne
Mounia Moalla
Interéditions - 29 euros



Musique Le choix de Justin

Ce mois-ci, je vous conseille le nouvel album d'Orelsan : "La Fuite en avant" et surtout la première chanson de ce nouvel album qui s'appelle "Le pacte". Orelsan y dit "tu l'as voulu, tu l'as eu". Il parle en fait de tous les côtés négatifs de devenir quelqu'un de connu. Ça commence fort. Ça parle de tous les commentaires envoyés sûrement par des "haters", sur les réseaux. Tout ce qui peut amener à

"péter un plomb" avec la célébrité (exposition médiatique, profiteurs, insultes, menaces).

De mon côté, étant passionné de rap, j'aime bien les enchaînements, le flow, l'énergie ressentie malgré le côté négatif de la chanson et le sentiment d'un "ras le bol" de sa vie même si comme il le dit dans la chanson "Il l'a voulu, il l'a eu" et maintenant il ne pourra plus changer ça.

Justin



La Fuite en avant
Orelsan
Sorti le 7 novembre

Résidents FJB Vs. Collégiens La bataille des clichés

Résidents, patients de la Fondation et jeunes collégiens de Bergerac s'affrontent à coups de clichés. Voyez au fil de nos journaux qui aura le dernier mot !!

LES HANDICAPÉS NE PEUVENT PAS TRAVAILLER

C'est une idée reçue. Certaines personnes en situation de handicap peuvent suivre des formations, passer des entretiens et accéder à un emploi. Certaines ont la possibilité d'aménager leurs horaires, leurs postes de travail en fonction de leur handicap (travail à mi-temps par exemple), de travailler dans des établissements spécialisés comme les "Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail" (ESAT). Les salariés bénéficient de la "Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapés" (RQTH).

LES HANDICAPÉS SONT BÊTES

Dire que des personnes handicapées seraient "bêtes" est un préjugé injuste et faux. C'est un propos limitant. La bêtise n'est pas liée au handicap. Chaque personne possède des compétences, certaines savent lire, écrire et compter. De manière plus générale, chacun d'entre nous a donc des forces mais aussi des limites, quelles qu'elles soient.

Sophie, David, Chantal



LES ADOS PASSENT TOUT LEUR TEMPS SUR LES JEUX VIDÉO

C'est vrai que les ados apprécient les jeux vidéo. D'après les études que nous avons trouvées, les 13-17 ans jouent en moyenne plus de 14 heures par semaine (enquête Pulse), et 9 enfants sur 10 jouent aux jeux vidéo (enquête Tendance Kids de Gulli). On voit souvent les jeux vidéo comme une source de conflits, de frustration ou même de violence et d'exclusion. Mais pour la majorité des ados, ce n'est pas le cas. C'est une source de distraction et ça nous aide à développer des compétences et à apprendre des choses.

LES ADOS NE LISENT PAS

C'est faux ! D'après l'étude "les jeunes français et la lecture" du CNL (Centre National du Livre), 56% des ados lisent en moyenne. Les filles lisent plus que les garçons : elles sont 77% à lire, contre seulement 50% des garçons. Les ados lisent surtout des BD, des mangas, et des romans. On lit pour le plaisir, pour se détendre, s'évader ou pour s'occuper.

Lola : "Je lis une heure tous les soirs et je lis aussi parfois dans la journée". Cyilia : "Je lis une heure par jour, dans la journée." Nelly : "Moi, je lis 10 min avant de dormir."

Les élèves de 6ème 5 du collège Jacques Prévert de Bergerac

FJB en images



La vie de la Fondation John Bost en images.

- Une cabine à livres a été installée en décembre près de la Boutik. Cette ancienne cabine téléphonique permet de déposer et emporter des livres pour faire voyager les mots.
- Comme l'an dernier, le marché de Noël s'installe à nouveau à la Fondation. Il a eu lieu le 12 décembre.
- Préparation du spectacle de danse avec la compagnie Altaïr. Le spectacle a clôturé le marché de Noël.

Photographies par Sébastien, Jade et Cyndrelia

